

LE MARCHÉ FRANÇAIS DES FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN 1979.

R. NAVILLE*

Parmi la gamme des fruits tropicaux et subtropicaux importés, la banane, l'ananas, l'orange, le citron et le pomélo ont vu leur tonnage diminuer.

En revanche, les importations d'avocats et de mangues continuent leur progression.

Le commerce français représentait en 1979, pour l'ensemble de ces fruits 1.555.417 tonnes contre 1.608.635 tonnes en 1978, soit une régression de 3,4 p. 100.

La part relative des bananes dans cet approvisionnement global était de 31 p. 100 en 1978 ; en 1979 elle n'était plus que de 28 p. 100, alors que pour l'orange seule, elle fut de 36 p. 100 pour les deux années considérées.

BANANES

Les importations bananières se sont élevées à 441.087 tonnes en 1979 contre 499.554 tonnes en 1978, soit une diminution de 11 p. 100. La part de la zone Franc dans l'importation globale était de 86 p. 100 contre 97 p. 100 l'année précédente.

La régression constatée dans ces importations s'explique en partie par les effets du cyclone DAVID qui a quasiment dévasté toutes les plantations bananières de Martinique et de Guadeloupe à fin août 1979 ; mais ce manque d'approvisionnement dans l'organisation bananière du marché français a été rapidement compensé par une recherche de tonnages auprès des pays tiers et par un effort des pays de la zone Franc.

Il apparaît toutefois une régression quasi générale de la consommation dans les grands pays importateurs de la CEE,

à des degrés moindres.

La banane est habituellement concurrencée par les fruits de grande consommation telles la pomme et l'orange ; mais les produits laitiers, dont les prix sont très concurrentiels de ceux des fruits frais, avec des moyens financiers de publicité très importants, ont également une influence sur les niveaux de consommation bananière.

Les problèmes de qualité des fournisseurs traditionnels, accentués, il faut bien le dire, par la présence des bananes de pays tiers qui représentent une qualité plus suivie, constituent un facteur non négligeable de cette situation s'orientant à la baisse ; mais elle ne jouerait toutefois que sur le marché français.

Le Costa Rica est le leader des pays tiers, suivi de la Colombie, de Panama, de l'Equateur, du Honduras et du Guatemala, par ordre d'importance.

Malgré l'arrêt des exportations dès septembre, la Martinique est le premier fournisseur des pays de la zone Franc ; la Côte d'Ivoire a pris la place tenue par la Guadeloupe en 1978 ; la Guadeloupe vient au troisième rang, puis le Cameroun et Madagascar.

Les prix fixés par la grille n'ont pas souvent été réalisés dans le dernier trimestre pour le Cameroun et la Côte d'Ivoire, du fait de la qualité des fruits inférieure à celle des pays tiers.

Les cours sur le MIN de Rungis se sont tenus entre 2,80 et 3,45 F/kg en catégorie I contre 2,70 et 3,10 F/kg en 1978.

ANANAS FRAIS

Les importations d'ananas frais ont régressé de 8 p. 100

* - IRFA - 6, rue du Général Clergerie - 75116 Paris

sur 1978 et cette situation est due principalement aux approvisionnements en baisse de Côte d'Ivoire qui sont passés de 42.297 tonnes en 1978 à 37.853 tonnes en 1979.

Le Cameroun a augmenté ses tonnages, mais la qualité pour une partie des livraisons laissait à désirer.

L'Afrique du sud n'a pas maintenu le niveau exceptionnel réalisé en 1978 avec 321 tonnes puisqu'en 1979 elle n'a livré que 40 tonnes. Ce pays producteur a un marché d'exportation : le Royaume Uni et le marché français n'a jamais commercialisé de quantités notables de cette provenance.

La Guinée qui avait ouvert le marché avec un peu plus de 300 tonnes en 1977, marque une régression des deux tiers de l'importation par manque de disponibilités et quelquefois de qualité.

Les tonnages du Kenya évoluent, mais à un niveau encore bas. En revanche, l'ananas du Guatemala apparaît sur le marché français pour 636 tonnes avec des valeurs CIF inférieures aux autres provenances.

Il semblerait que le niveau de consommation de l'ananas frais marque un palier. En effet, la consommation apparente du Français représente 775 g, ce qui reste encore à un très haut niveau comparativement aux autres consommateurs d'Europe occidentale et aux Américains.

Les cours pratiqués sur Rungis pour les calibres B et C se sont inscrits dans une fourchette plus large que l'an dernier et janvier a enregistré des prix très inférieurs à 1978. Il semblerait que la réalisation ait été un peu inférieure à celle de 1978.

AVOCATS FRAIS

L'avocat est de plus en plus présent sur le marché français avec 28.930 tonnes importées en 1979. Israël qui a pris 69,5 p. 100 du marché a encore marqué une progression sur 1978. L'Afrique du sud a participé également pour près de 20 p. 100 contre 17 p. 100 en 1978. La Martinique a conservé sa place de troisième fournisseur du marché français ; son tonnage a régressé du fait du cyclone DAVID et a représenté 3 p. 100 des importations globales.

La qualité des avocats livrés sur le marché est satisfaisante ; les grands pays fournisseurs cherchent à l'améliorer encore par un perfectionnement de l'emballage.

Toutefois, il y a une petite réserve à faire sur de très petits calibres qui ont parfois des difficultés d'écoulement lorsque leur importance est trop grande. Ces petits fruits s'adressent plus aux collectivités qu'à des acheteurs individuels.

Le marché de l'avocat devrait encore croître ces prochaines années car sa potentialité est au-dessus de 30.000 tonnes. Israël a des perspectives plus ambitieuses puisqu'il compte

exporter vers l'Europe 50.000 tonnes dans les trois prochaines années et 100.000 tonnes à plus long terme. Mais le marché français n'est plus le principal objectif de développement de son commerce.

Les prix pratiqués au stade de gros sur Rungis se sont tenus entre 20 et 43 F du carton suivant les provenances et la période de commercialisation, ce qui ne représente pas une progression sur l'année précédente.

MANGUES

Les importations de mangues ont augmenté de près de 35 p. 100 sur 1978. L'approvisionnement se fait toujours sur un nombre très important de provenances (27), mais l'essentiel est réalisé par les pays d'Afrique francophone, où le Mali est le leader avec 456 tonnes.

Le marché de la mangue prend de l'extension grâce aux efforts communs de la production et du COLEACP qui ont organisé des ventes promotionnelles dans les neuf pays de la Communauté, soutenues par une publicité d'information du consommateur.

Ce fruit est encore peu connu d'un grand nombre de consommateurs et son marché peut donc être développé.

L'Afrique du sud a fourni en 1979 des tonnages importants comparativement à l'année 1978 (349 tonnes contre 3 tonnes). Le Mexique a tenu son niveau réalisé l'année précédente avec 170 tonnes. Une nouvelle provenance est apparue dans la liste des fournisseurs : il s'agit du Pérou qui a expédié des mangues bien colorées mais mal conditionnées, ce pour 49 tonnes.

Les prix sur le MIN de Rungis se sont tenus entre 6-7 F/kg et 10/12 F/kg suivant les périodes d'importation.

GOYAVES ET MANGOUSTANS

Le Brésil reste le principal fournisseur avec 22 tonnes sur les 40 tonnes importées en France en 1979. La République Sud-africaine a expédié 14 tonnes. Ces importations concernent plus les goyaves que les mangoustans.

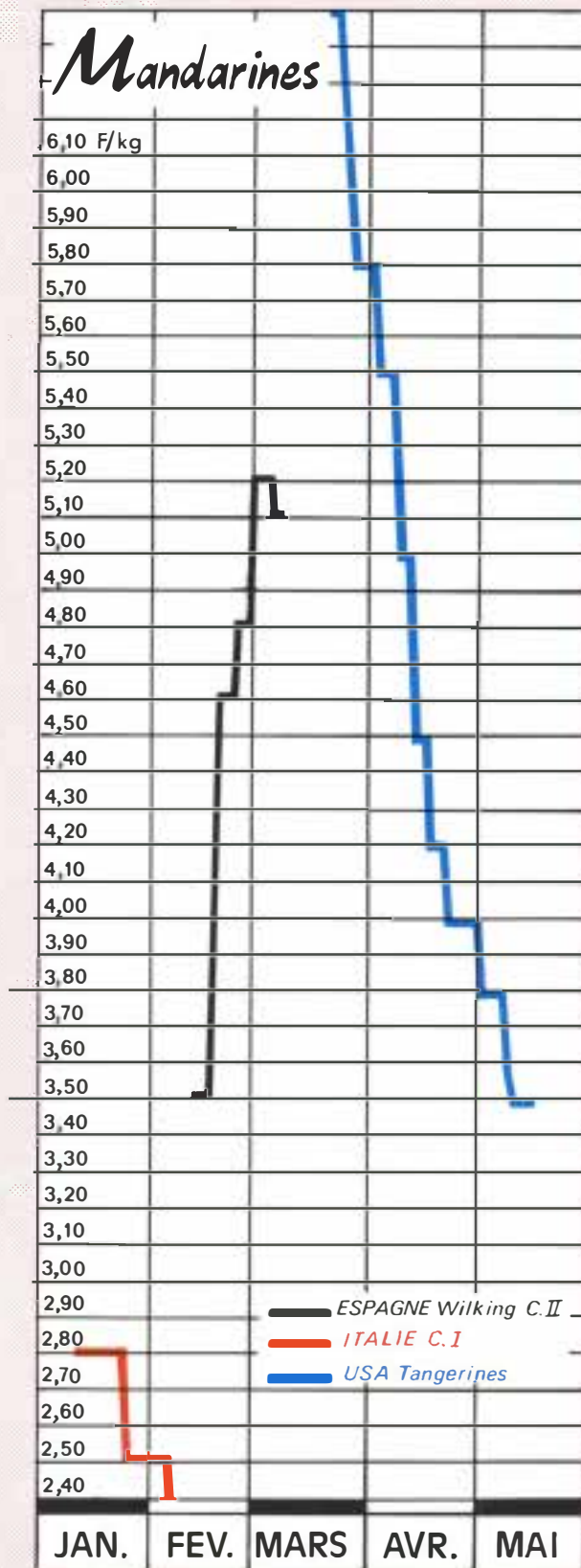
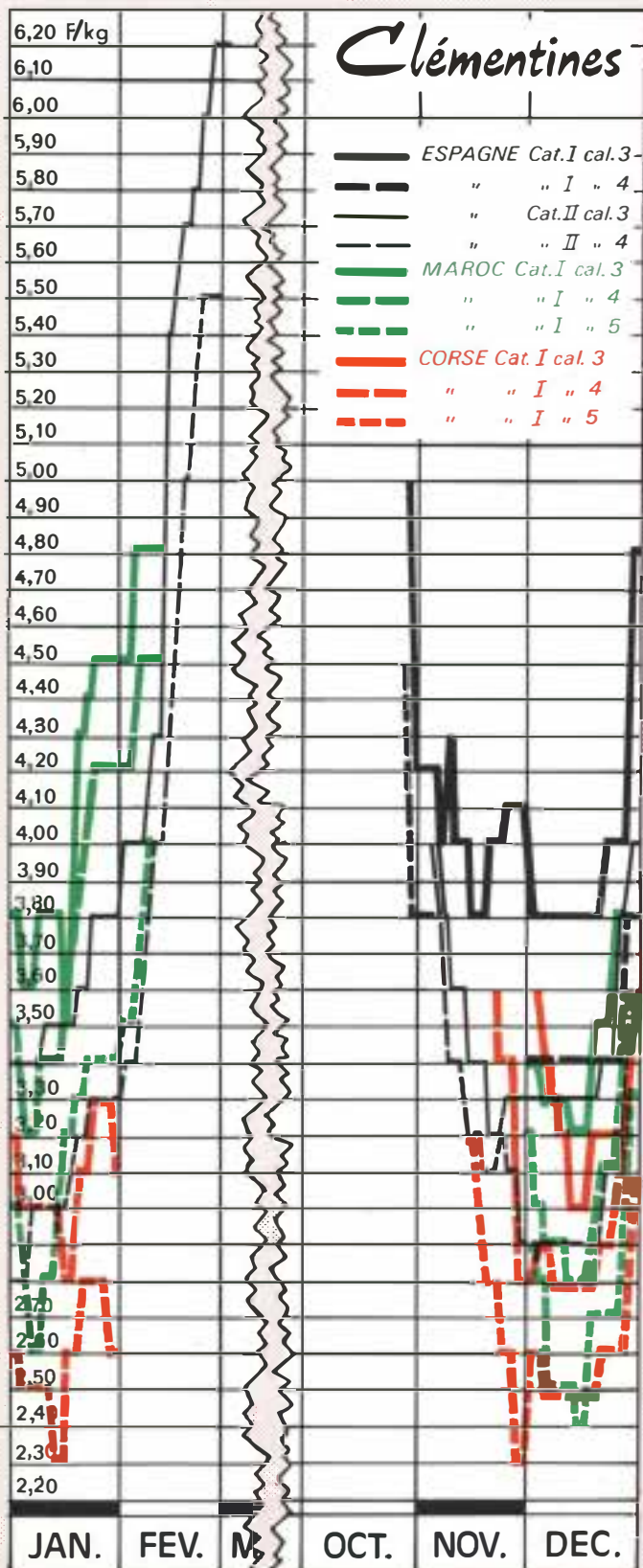
Il n'y a aucune cotation officielle concernant ces deux fruits.

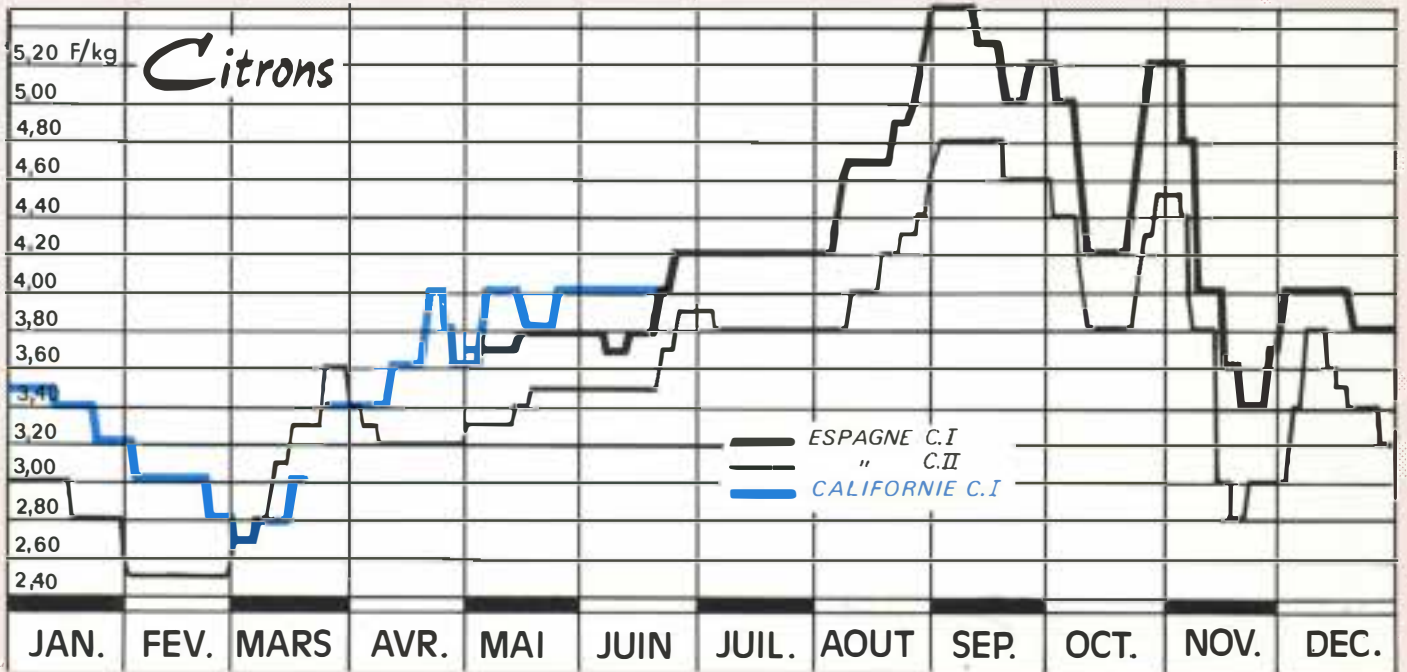
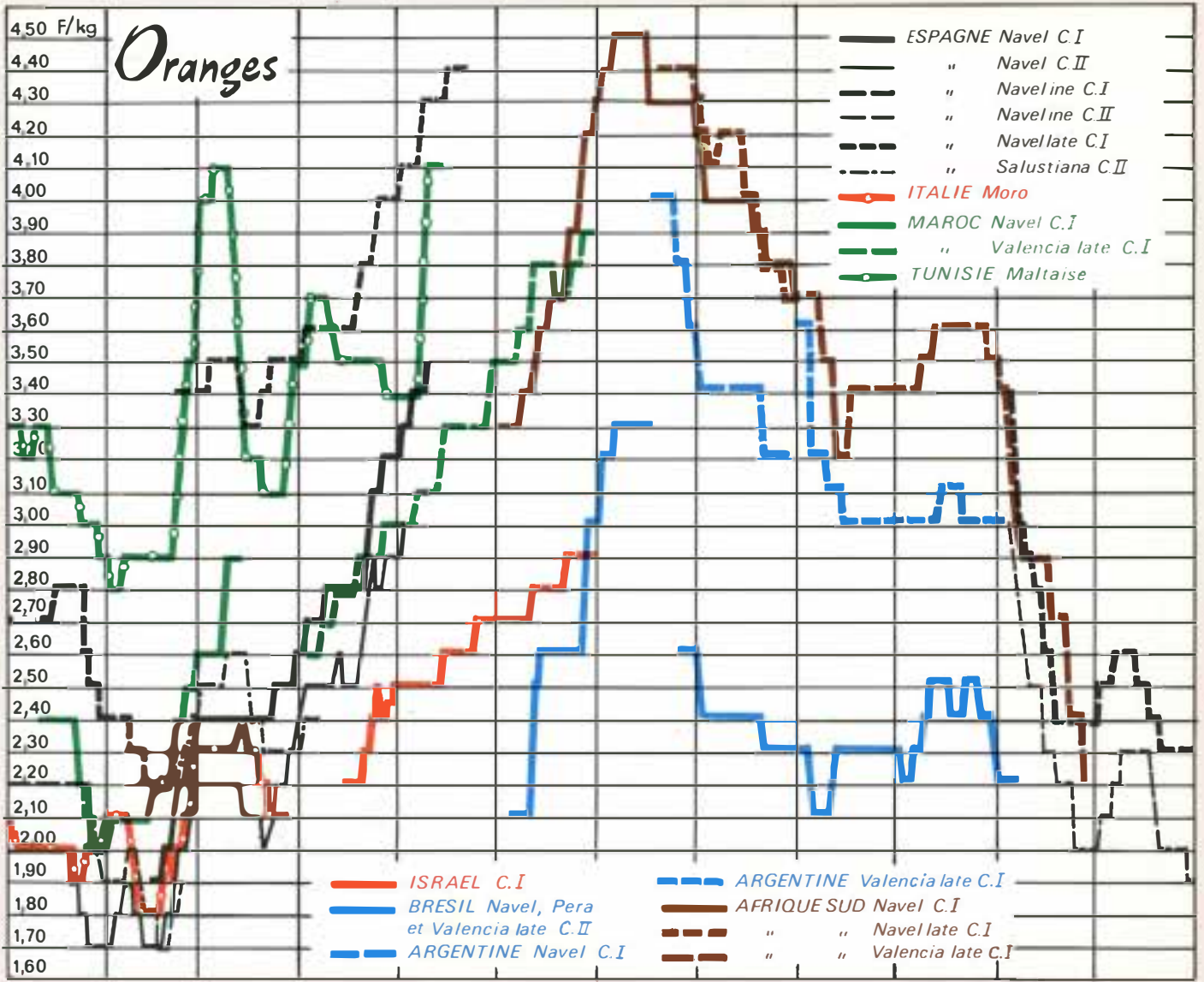
PAPAYES

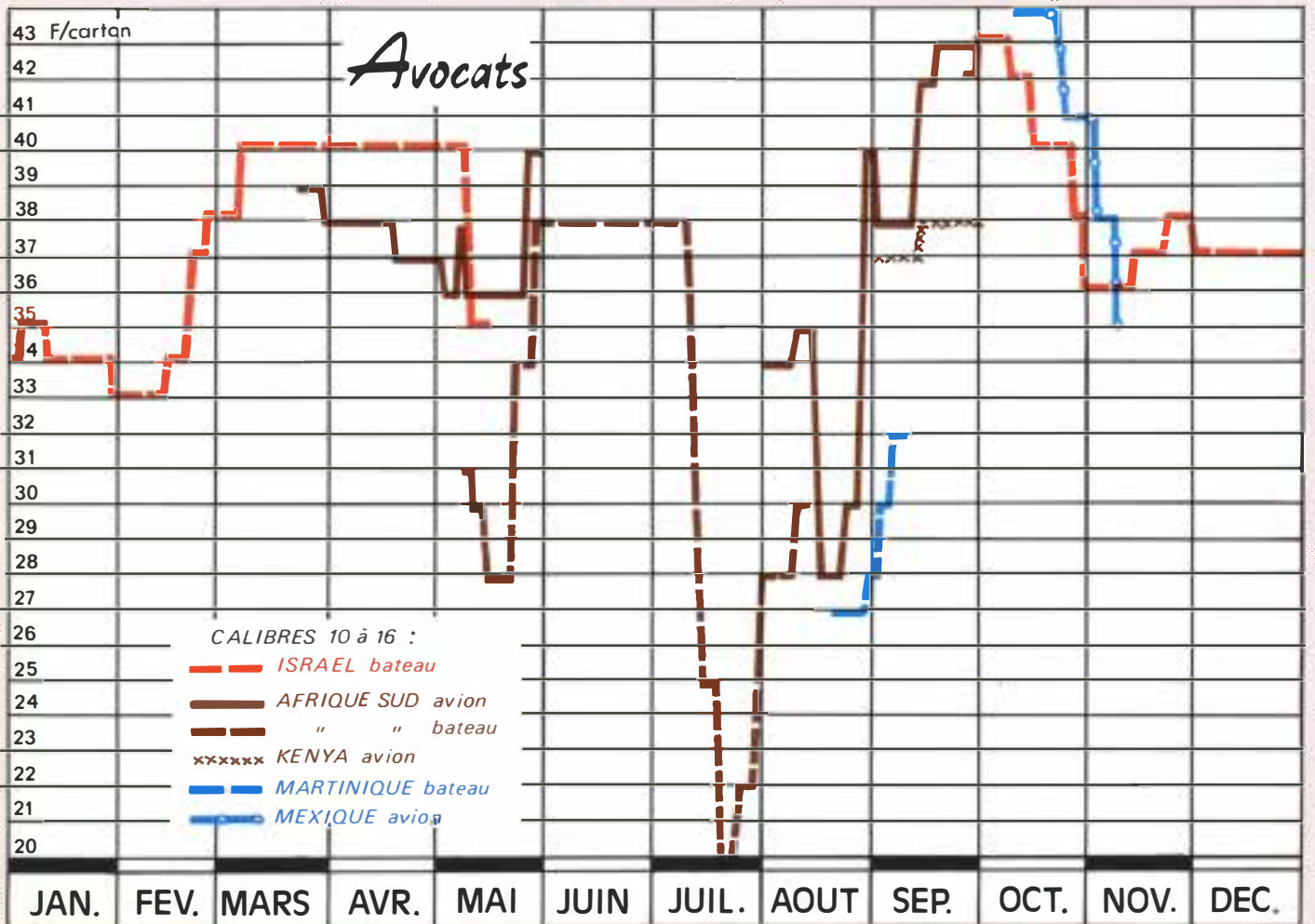
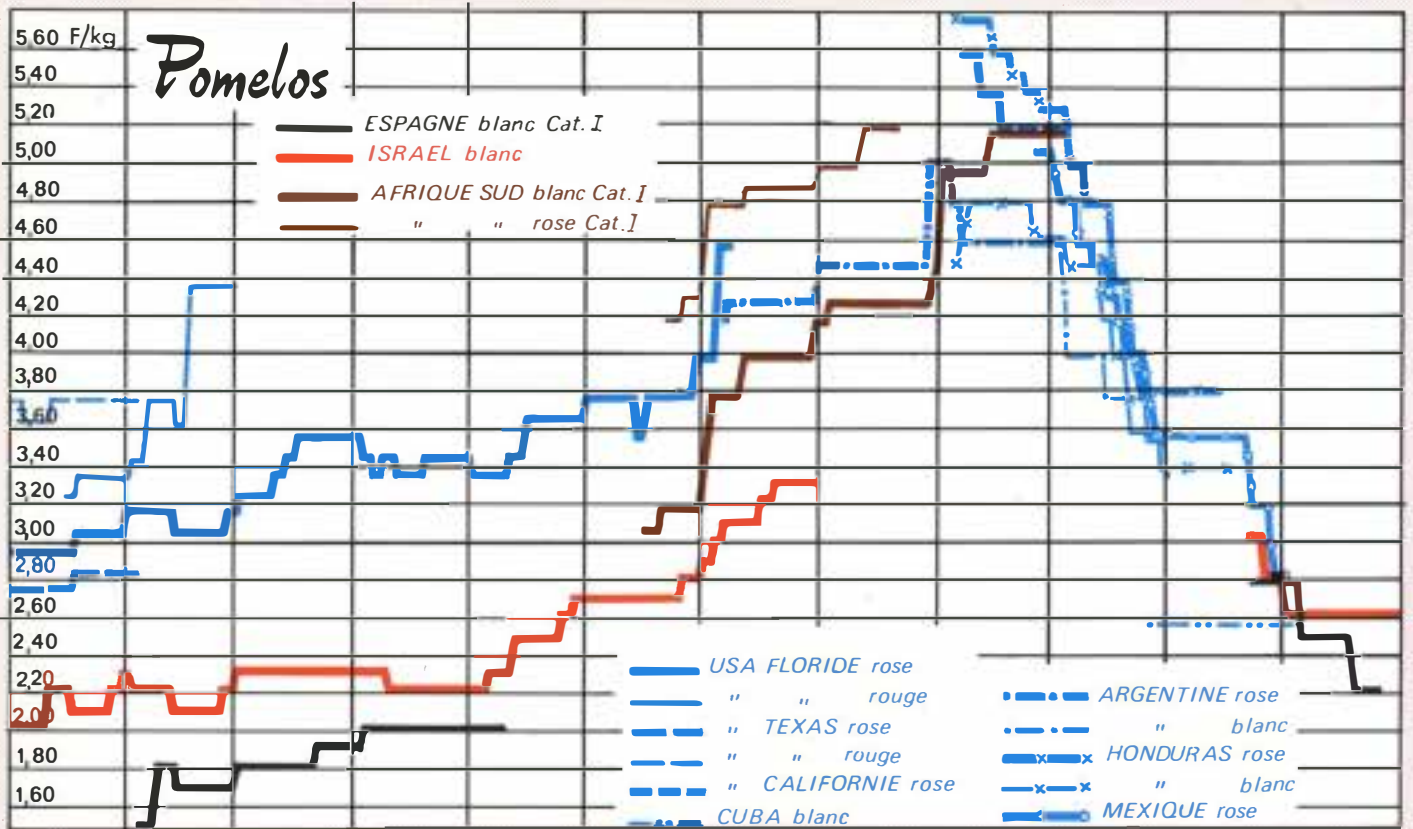
Les importations de papayes avaient évolué en 1978 du fait des quelques expéditions de Guadeloupe mais, en 1979, la Côte d'Ivoire qui fournit essentiellement le marché français de la papaye a conservé son niveau de livraison et la Guadeloupe a cessé toute expédition. Aussi en 1979 les

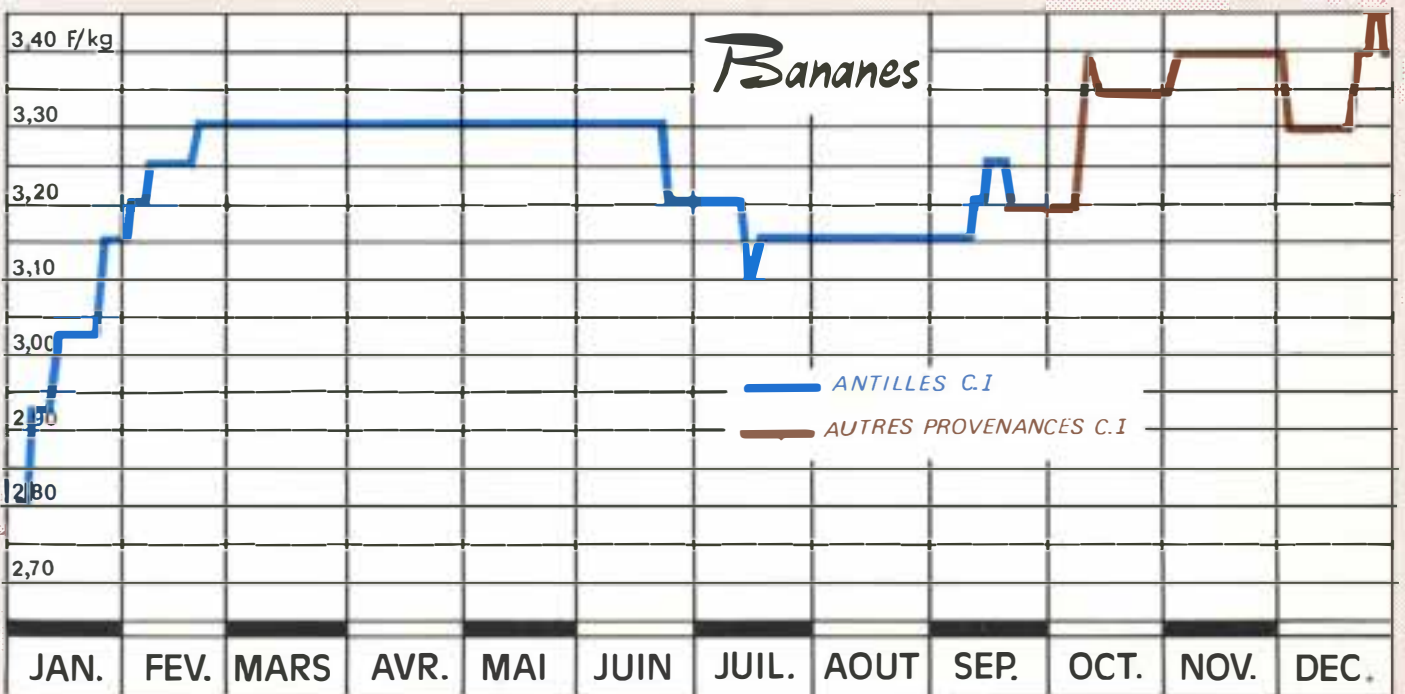
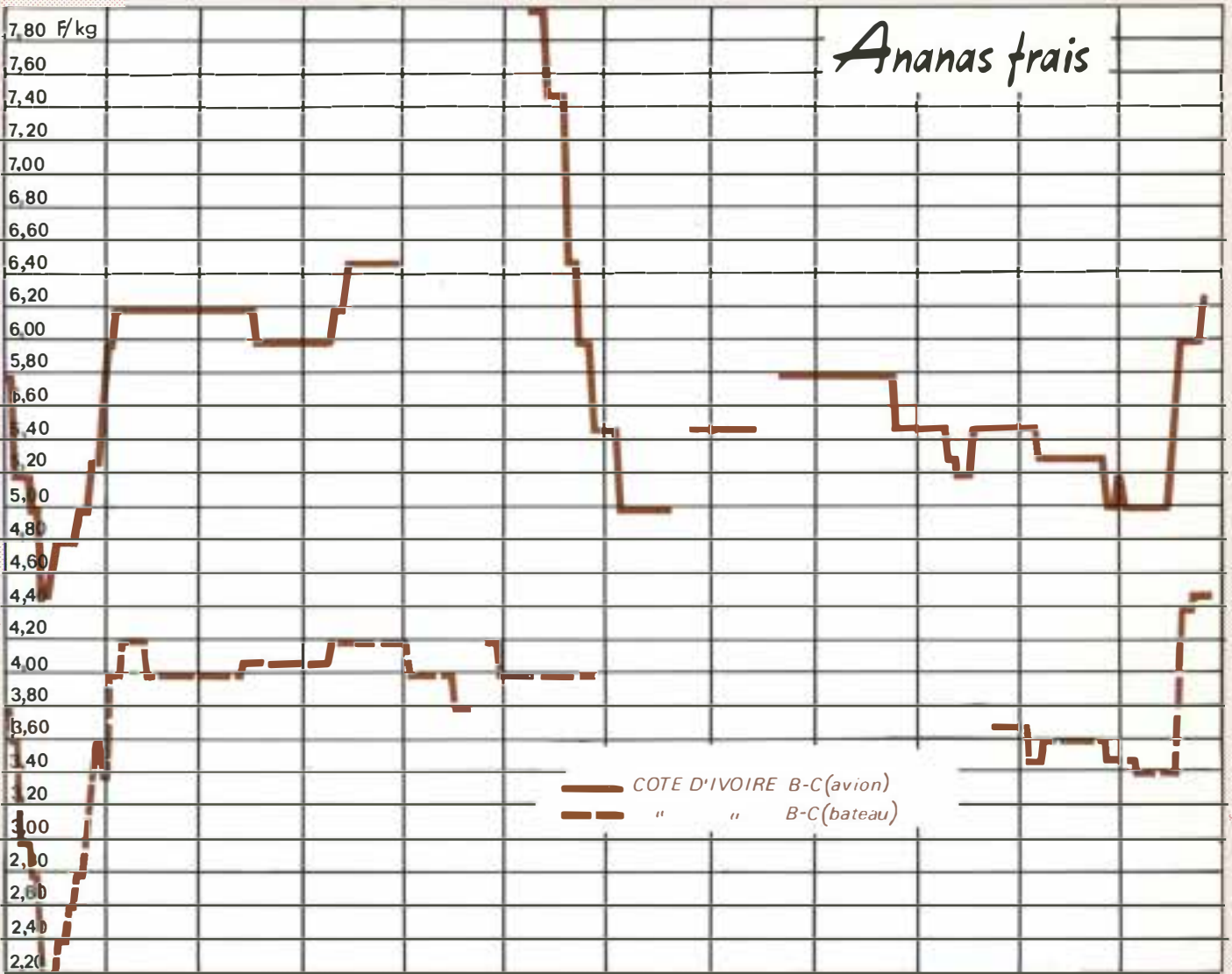
...PRIX DE GROS AUX HALLES DE RUNGIS EN 1979...

d'après L'ECHO DES HALLES









importations sont revenues au niveau de celles de 1977.

La papaye souffre toujours d'un point de coupe mal défini, elle arrive souvent trop verte sans pouvoir évoluer vers la maturité.

Les quelques cotations officielles au stade de gros sur le MIN de Rungis se tiennent entre 6 et 8 F/kg suivant la période.

LITCHIS

Voir Chronique économique, FRUITS, février 1980.

ORANGES

En 1979, l'orange a vu ses importations encore régresser de près de 6 p. 100 sur 1978. Cette diminution de tonnage a été enregistrée, pour l'orange du Bassin méditerranéen, par les provenances suivantes : Maroc, Italie, Algérie et également pour l'orange d'été de l'hémisphère sud ; en Afrique du sud avec une baisse de tonnage très importante sur l'année civile (moins 17,2 p. 100) et en Argentine, entre autres.

Ces baisses de tonnage n'ont été compensées ni par la progression des livraisons d'Espagne et d'Israël pour le Bassin méditerranéen, ni par celles du Brésil, pour l'hémisphère sud.

Cette situation est due à une offre pléthorique de produits concurrents et également au climat économique.

Une offre importante dans les mois de novembre et décembre est venue peser lourdement sur le marché, accompagnée d'une récolte précoce de clémentines du Maroc d'abord, de Corse et d'Espagne ensuite.

Pour l'orange d'été, les nombreuses grèves dans les ports français ont souvent fait déplacer les déchargements dans d'autres ports européens et les prix très élevés ont limité la consommation.

Si les tonnages ont régressé, les cours moyens tant au niveau de l'importation qu'au stade de gros ont sensiblement augmenté.

Les grands leaders du Bassin méditerranéen conservent leur classement à l'exception de la Tunisie qui cède sa quatrième place à Israël. Pour les producteurs d'oranges d'été, l'Afrique du sud est en tête, le Brésil venant au second rang avant l'Argentine alors qu'en 1978 la situation était inverse pour ces deux derniers pays.

Les prix de gros sur Rungis se sont réalisés dans les extrêmes suivants : 1,70 F/kg et 4,50 F/kg (voir graphique).

CLEMENTINES

Les importations de clémentines de 1979 ont encore progressé de 21 p. 100 sur 1978 et le commerce de la Corse vers le continent a représenté 19.657 tonnes contre 16.580 tonnes l'année précédente.

Cette augmentation de l'importation de 21 p. 100 est due essentiellement à l'Espagne (plus 36 p. 100) et au Maroc (plus 51 p. 100). La récolte de ce dernier producteur a débuté très tôt, puisque dès la dernière semaine d'octobre les premières clémentines du Maroc étaient livrées sur le marché français. Les fruits étaient alors de coloration hétérogène avec des défauts d'aspect. Leur qualité variait suivant les zones de production.

Les clémentines de Corse sont également apparues sur le marché dès la fin octobre. Déverdiées sans feuilles, elles ont rencontré des difficultés de dégagement au cours du mois de novembre.

La clémentine d'Espagne semble avoir été préférée aux autres origines.

Si les tonnages ont progressé, la gamme des cours a été très ouverte en fonction du calibre et de la qualité. La faiblesse de calibre est souvent excessive.

Les prix de gros sur Rungis, toutes provenances et tous calibres, se sont tenus entre 2,30 et 5,00 F/kg avec des pointes à 6,00 F/kg ce qui ne représente pas une progression sur 1978.

MANDARINES, WILKINGS, TANGERINES

Les importations de 1979 ont marqué une augmentation sur 1978 mais n'ont pas encore recouvert le niveau des 18.000 tonnes reçues en 1977, puisqu'elles atteignent 14.015 tonnes.

La mandarine est peu appréciée mais la situation globale de ces agrumes devrait encore progresser puisque les pays du Bassin méditerranéen procèdent ces dernières années à une reconversion d'une partie des plantations d'agrumes orientée vers les «petits fruits» (temples, ortaniques, mineolas), pour prolonger la saison de la clémentine.

Seul Israël marque une progression sur les trois dernières années (1977-1979).

L'Espagne reste le premier fournisseur du marché français avec plus de 50 p. 100 de l'importation totale.

Les prix de gros sur Rungis ont été les plus élevés pour les tangors et tangelos des Etats-Unis (3,50 à 6,50 F/kg) et la wilking d'Espagne (3,50 à 5,20 F/kg).

IMPORTATIONS DE FRUITS TROPICAUX ET SUBTROPICAUX EN FRANCE EN 1979 ET 1978 (en tonnes)

	1978	1979		1978	1979
BANANES	499.554	441.087	Mangues (suite)		
dont :			Guadeloupe		2,7
Guadeloupe	132.910	90.871	Guinée	50	124
Martinique	194.730	118.918	Haute Volta	129	29
Cameroun	57.914	63.385	Inde	0,3	-
Côte d'Ivoire	96.521	102.490	Israël	49	16
Madagascar	4.939	4.325	Kenya	95	132
Colombie	4.019	19.937	Madagascar	0,7	8
Costa Rica	2.547	28.667	Mali	345	456
Equateur	3.585	3.700	Martinique	0,7	9
Panama	1.826	4.222	Mexique	174	170
Guatémala	360	1.373	Pérou		49
Honduras		2.000	Rép. Sud-africaine	3	349
			Rwanda		40
ANANAS FRAIS	48.971	45.083	Sénégal	146	161
dont :			Soudan	1,8	1,8
Cameroun	5.809	6.225	Thaïlande	1	0,9
Côte d'Ivoire	42.297	37.853	Vénézuéla	16	-
Guatémala		636			
Guinée	302	116	MANGOUSTANS, GOYAVES	28	40
Kénya	64	110	dont :		
Martinique	40	52	Brésil	16	21
Rép. Sud-africaine	312	40	Congo	2,1	-
Sénégal	23	3	Kenya	1,6	0,7
			Mali	4,6	1,2
AVOCATS	23.968	28.930	Rep. Sud-africaine	1	14
dont :			Sénégal		2,5
Brésil	24	8	Thaïlande	1	1,5
Cameroun	206	247			
Côte d'Ivoire	559	830	PAPAYES	88	62
Espagne	535	467	dont :		
États-Unis	469	304	Côte d'Ivoire	53	51,5
Israël	16.265	20.117	Etats-Unis	5	6
Kénya	243	286	Guadeloupe	13	0,6
Maroc	133	140	Kénya	2	0,2
Martinique	1.141	862	Rep. Sud-africaine	0,2	2,6
Mexique	82	28			
Rep. Sud-africaine	4.143	5.558	ORANGES	590.807	555.782
Sénégal	23	18	dont :		
Swaziland	13	13	Algérie	9.281	960
			Argentine	6.803	5.015
MANGUES	1.386	1.857	Australie	496	714
dont :			Brésil	4.596	7.349
Australie	1	6	Chypre	742	1.505
Botswana	3	1	Cuba	121	282
Brésil	19	45	Egypte	2.327	621
Cameroun	6	0,4	Espagne	312.839	332.285
Centrafrique	5		Etats-Unis	3.059	1.839
Congo	61	23	Grèce	1.412	187
Côte d'Ivoire	108	170	Israël	28.833	35.242
Egypte	26	17	Italie	11.873	7.129
Etats-Unis	3	34	Maroc	113.329	86.499
Formose		4			

	1978	1979		1978	1979
Oranges (suite)			POMELOS	110.440	107.503
Mexique	18	11	dont .		
Sénégal	2	3,3	Algérie	12	
Swaziland	61		Argentine	6.399	5.435
CITRONS	116.514	115.043	Australie	182	197
dont :			Brésil	57	52
Algérie	90		Chypre	378	1.318
Argentine	214	2.905	Chili	276	5
Australie		824	Cuba	454	430
Brésil	61	57	Espagne	3.915	4.910
Cameroun	264	49	Etats-Unis	39.082	39.136
Chili	249	303	Honduras	905	1.281
Chypre	1.761	2.299	Israël	43.509	41.062
Côte d'Ivoire	1	13	Mexique	2.621	3.248
Espagne	95.744	93.792	Mozambique	1.631	813
Etats-Unis	13.583	10.130	Paraguay	80	
Grèce	517	55	Rép. Sud-africaine	7.290	7.767
Israël	864	1.983	Surinam	37	22
Italie	527	680	Swaziland	2.553	1.159
Maroc	197		Thaïlande	5	4
Mozambique	115		Tunisie	3	
Rép. Sud-africaine	2.140	1.021	Turquie	424	324
Tunisie	22	3	Uruguay	239	23
Turquie	86	810			
Uruguay	6	3			

MONREALS, SATSUMAS

Une régression marque encore les tonnages importés puisqu'ils ont été de 17.005 tonnes en 1979 contre 18.655 tonnes en 1978.

L'Espagne réalise l'ensemble de cette fourniture avec 99 p. 100.

Le satsuma n'intéresse réellement que certaines régions de France. Il bénéficie toutefois de sa précocité sur le marché des petits agrumes puisqu'il est importé dès le début d'octobre.

AUTRES AGRUMES

Il faut rappeler que dans cette rubrique sont inclus la lime et le citron gallet.

Les importations totales ont plus que doublé et il est intéressant de noter, à partir des provenances, la progression des tonnages de limes Bearss du Brésil qui sont passées de 300 tonnes à 458 tonnes. Les États-Unis (Floride) ont également fourni des tonnages plus conséquents (763 tonnes contre 223 tonnes en 1978).

Haïti a livré pour la première fois cette année 71 tonnes de limes de bonne présentation et de bonne qualité.

Mais ce fruit expédié par avion trouve une consommation restreinte du fait de son prix.

CITRONS

Le marché français du citron est stable, malgré une légère baisse de 1 p. 100 (115.043 tonnes en 1979 contre 116.514 tonnes en 1978).

C'est un fruit dont l'achat reste très ponctuel et le commerce ne manifeste pas d'à-coup sur les quantités globalement importées. Seuls des changements de fournisseurs ont lieu : ainsi l'Espagne a maintenant acquis une prédominance marquée sur ce marché où elle participe pour 80 p. 100 de l'importation globale avec un produit soigné et de qualité standard.

Les États-Unis (Californie) n'ont exporté sur le marché français que dans le premier semestre et leur absence dans la période suivante a permis l'importation de quantités relativement notables d'Argentine qui sont passées de 214 tonnes en 1978 à 2.905 tonnes en 1979. Chypre et la

Turquie ont bénéficié de cette situation.

Les cotations de Rungis sont très au-dessus de l'année précédente puisqu'elles se tiennent entre 1,50 et 5,20 F/kg suivant la période de vente, contre 1,60 à 4,10 F/kg en 1978.

POMELOS

Comme pour le citron, le marché du pomélo marque un palier avec 107.503 tonnes en 1979 contre 110.440 tonnes en 1978 (moins 2 p. 100).

Cette légère baisse est le reflet de l'importation d'Israël (41.062 tonnes contre 43.509 tonnes en 1978) qui demeure le premier fournisseur de pomélo blanc du marché.

Les pays fournisseurs s'orientent tous vers une production du pomélo à chair rose ou rouge qui, non seulement du fait de sa couleur mais également d'une saveur plus douce, suscite un grand intérêt de la part du consommateur. La qualité et l'offre plus limitée permettent une réalisation commerciale plus élevée. Les écarts de prix entre le pomélo rose et rouge et le pomélo blanc sont très marqués (entre 0,80 et 1,00 F/kg). Le Star Ruby est le plus apprécié pour sa couleur.

On note ainsi une progression notable des tonnages importés des pays suivants : Honduras, Mexique. Les États-Unis restent au même niveau qu'en 1978.

Les prix de gros à Rungis se sont tenus sensiblement dans les mêmes limites qu'en 1978 pour le pomélo blanc, mais ils ont été plus élevés pour le pomélo rose et rouge.

